

# Motion adoptée lors du Forum sur l'avenir industriel de l'imprimerie Bussière

Saint-Amand-Montrond, le 24 mars 2010

Nous citoyens du Saint-Amandois,  
Nous présidents de collectivités territoriales et élus locaux,

- sommes confrontés aux problèmes sociaux et économiques générés par la décision du groupe CPI, propriétaire de l'Imprimerie Bussière, décision qui se traduit sur le plan social par 120 à 150 suppressions d'emploi dans les deux ans qui viennent et par l'abandon d'une partie du parc machines (les rotatives Cameron et Strachan).
- Considérons qu'une telle décision ne peut-être prise de façon unilatérale par les dirigeants du groupe
- Avons pris connaissance des propositions alternatives travaillées par le syndicat CGT de l'entreprise, propositions qui intègrent le projet de modernisation annoncé par CPI mais qui prévoient le maintien des rotatives Cameron et Strachan existantes et toujours très performantes, propositions enfin qui permettraient de mieux répondre aux besoins actuels du marché du livre.

**En conséquence, nous demandons avec insistance que l'avenir industriel de l'Imprimerie Bussière qui a un impact important sur le tissu économique local soit débattu dans le cadre d'une table ronde au niveau local et pas seulement entre la direction du groupe et les représentants du personnel de l'imprimerie.**

**Cette table ronde réunirait :**

- les dirigeants du groupe CPI,
- les représentants syndicaux de l'entreprise assistés de leurs structures territoriales et professionnelles,
- les représentants de la municipalité de Saint-Amand-Montrond, du Conseil Général et du Conseil régional,
- des représentants de l'Etat et en particulier du Ministère de l'Industrie.

Thierry Winçon

Maire de Saint-Amand-Montrond

François Bonneau

Président du Conseil Régional Centre

Y. Galut -

Yann Galut, Conseiller Général

François Dumon, Conseiller Régional.

Alain Rafesthain

Président du Conseil Général du Cher

Jeanine Bernardet

Paul Bernard

Jean-Michel Guérineau, Conseiller Général

Michelle Rivet

Conseillère Régionale